

**Conseil Municipal
d'Aubergenville
Mercredi 17 novembre 2021**

Ordre du jour

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE	2
DÉCISIONS DU MAIRE	2
A – DIRECTION GÉNÉRALE	2
1) ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT SUITE À UNE DÉMISSION	2
2) COMMISSION MUNICIPALE : MODIFICATION DE LA DÉNOMINATION DE LA COMMISSION JEUNESSE EN COMMISSION JEUNESSE - EMPLOI	2
B – FINANCES	3
1) DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022 DU BUDGET PRINCIPAL VILLE	3
2) ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EN FAVEUR DU COMITÉ DES YVELINES DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER POUR 2021	3
C – TECHNIQUE	3
1) MARCHÉ 2019-21 TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU CHAUFFAGE DANS LE GROUPE SCOLAIRE REINE ASTRID - EXONÉRATION TOTALE DES PÉNALITÉS DE RETARD DUES PAR L'ENTREPRISE	3
D – RESSOURCES HUMAINES	4
1) PARTICIPATION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CIG – RENOUVELLEMENT	4
2) PROPOSITION DE SIGNATURE D'UN AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE PARTICIPATION AU RISQUE SANTÉ	4
3) PROPOSITION DE SIGNATURE D'UN AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE PARTICIPATION AU RISQUE PRÉVOYANCE	4
4) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGÉTAIRES - SUPPRESSION DE POSTES	4
5) SUPPRESSION DES POSTES DES AGENTS DU CINÉMA PAUL GRIMAULT	5
E - URBANISME - MARCHÉS PUBLICS – JURIDIQUE	5
URBANISME	5
1) DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)	5
F - AFFAIRES SCOLAIRES - PÉRISCOLAIRE ET PETITE ENFANCE	5
PÉRISCOLAIRE	5
1) AUTORISATION DU CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU) COMME MOYEN DE PAIEMENT DES SERVICES DES CENTRES DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT	5
AFFAIRES SCOLAIRES	6
2) RENOUVELLEMENT DE LA DEMANDE DE DÉROGATION POUR L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE À 4 JOURS PAR SEMAINE	6
G – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES	6

Le dix-sept novembre deux mille vingt-et-un, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en salle du Conseil.

Étaient présents ou représentés :

Gilles LÉCOLE, Virginie MEUNIER, Didier JAHIER, Fabienne PAULIN, Thierry RIHOUEY, Sylvia PADIOU, André GODINEAU, Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, Carlos SOARES, Laurence DENAND, Dimitri MENDY, Agnès CHEVALIER, Joël DANIEL, Sophie PRIMAS, Olivier CATTELAÏN, Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI , Ali HADIK, Elodie MACHADO, Mario MANCUSO, Florence VARIN , Lionel LECLER, Peggy FRANÇOIS, Edward DANGELOT, Myriam DARGENT, Frédéric GROSBILLOT, Thierry MONTANGERAND, Philippe COIFFIER, Nadette PRUVOST, Jean-Yves SAUVÉ, Véronique WERNLÉ-LIORZOU, Guillaume BASSET, Philippe GARCIA, Philippe GOMMARD.

* * * * *

33 élus présents ou représentés (25 Majorité et 8 Opposition).

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Sylvia PADIOU est désignée Secrétaire de séance.

DÉCISIONS DU MAIRE

A – DIRECTION GÉNÉRALE

1) ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT SUITE À UNE DÉMISSION

Le Conseil municipal,

- Article 1 : a pris acte de la démission de M. André GODINEAU, 6^{ème} adjoint au maire, au 8 novembre 2021 et de son souhait de conserver son poste de conseiller municipal,
- Article 2 : a confirmé que le nouvel adjoint à désigner occupera dans l'ordre du tableau, le même rang que M. André GODINEAU, soit la 6^{ème} place.
- Article 3 : a procédé à la désignation du 6^{ème} adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue,

M. Dimitri MENDY est désigné en qualité de 6^{ème} adjoint au maire (25 voix Pour, 7 bulletins blancs ou nuls, 1 élu ne prend pas part au vote)

(M. le Maire remet l'écharpe d'adjoint au Maire à M. MENDY)

2) COMMISSION MUNICIPALE : MODIFICATION DE LA DÉNOMINATION DE LA COMMISSION JEUNESSE EN COMMISSION JEUNESSE - EMPLOI

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 25 voix Pour : *Aubergenville Horizon* –
- 8 abstentions : *Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble - Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- Article 1 : a modifié la dénomination de la commission municipale permanente "Jeunesse" créée le 12 juin 2020, en commission "Jeunesse - Emploi",
- Article 2 : a confirmé que l'article 6 du chapitre II Commissions et comités consultatifs, du règlement intérieur du Conseil Municipal sera modifié dans ce sens,

- Article 3 : a confirmé que les 6 membres de la commission "Jeunesse" élus le 12 juin 2020, restent membres de la commission "Jeunesse – Emploi".

B – FINANCES

1) DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022 DU BUDGET PRINCIPAL VILLE

Le Conseil municipal,

- Article 1 : a reconnu qu'il a pris connaissance des grandes orientations du budget Ville 2022,
- à la majorité :
25 voix Pour : *Aubergenville Horizon*
1 voix Contre : *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
7 abstentions : *Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- Article 2 : a approuvé le rapport sur les orientations budgétaires 2022 du budget principal Ville,
- Article 3 : a confirmé que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal
 - Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise.

2) ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EN FAVEUR DU COMITÉ DES YVELINES DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER POUR 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité (33 voix Pour) :

- Article 1 : a décidé d'octroyer en 2021, une subvention de fonctionnement de 2 110 € au profit du Comité des Yvelines de la Ligue contre le cancer dans le cadre de la campagne annuelle Octobre Rose,
- Article 2 : a dit que les crédits nécessaires sont disponibles au budget principal 2021,
- Article 3 : a confirmé que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal

C – TECHNIQUE

1) MARCHÉ 2019-21 TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU CHAUFFAGE DANS LE GROUPE SCOLAIRE REINE ASTRID - EXONÉRATION TOTALE DES PÉNALITÉS DE RETARD DUES PAR L'ENTREPRISE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 30 voix Pour : *Aubergenville Horizon – Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble, sauf M. GARCIA et Mme WERNLÉ-LIORZOU*
- 3 abstentions : *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs, Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble (M. GARCIA et Mme WERNLÉ-LIORZOU).*
- Article 1 : a confirmé que les retards constatés dans l'exécution du marché 2019-21, Travaux de chauffage dans le groupe scolaire Reine Astrid, ne sont pas imputables à la société DALKIA, attributaire dudit marché,
- Article 2 : a approuvé l'exonération totale des pénalités de retard encourues par la société DALKIA, pour un montant de 3600 €, au titre du marché précité.

D – RESSOURCES HUMAINES

1) PARTICIPATION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CIG – RENOUELEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité (33 voix Pour) :

- Article 1 : a décidé de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2022 conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- Article 2 : a pris acte que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1^{er} janvier 2023.

2) PROPOSITION DE SIGNATURE D'UN AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE PARTICIPATION AU RISQUE SANTÉ

Le Conseil municipal, à l'unanimité (33 voix Pour) :

- Article 1 : a accordé une augmentation de la participation financière de la collectivité aux agents titulaires, stagiaires et non titulaires permanents (contrat supérieur à un an) pour le risque Santé,
- Article 2 : a précisé que la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement au contrat référencé, pour son caractère solidaire et responsable, par le CIG,
- Article 3 : a augmenté le niveau de participation à hauteur de 15 euros par mois et par agent,
- Article 4 : a autorisé Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°1 à la convention d'adhésion à la convention de participation à la protection sociale complémentaire 2020-2025, souscrite par le CIG Grande Couronne pour le risque Santé, auprès du Groupe VYV.

3) PROPOSITION DE SIGNATURE D'UN AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE PARTICIPATION AU RISQUE PRÉVOYANCE

Le Conseil municipal, à l'unanimité (33 voix Pour) :

- Article 1 : a accordé une augmentation de la participation financière de la collectivité aux agents titulaires, stagiaires et non titulaires permanents (contrat supérieur à un an) pour le risque Prévoyance,
- Article 2 : a précisé que la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement au contrat référencé, pour son caractère solidaire et responsable, par le CIG,
- Article 3 : a augmenté le niveau de participation à hauteur de 7,50 euros par mois et par agent,
- Article 4 : a autorisé Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°1 à la convention d'adhésion à la convention de participation à la protection complémentaire 2019-2024 souscrite par le CIG Grande Couronne pour le risque Prévoyance auprès du groupe VYV.

4) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGÉTAIRES - SUPPRESSION DE POSTES

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 32 voix Pour : *Aubergenville Horizon – Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- 1 abstention : *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*

- Article unique : a décidé la mise à jour du tableau des effectifs comme annoncé ci-dessous :

<u>Grade ou emploi</u>	Effectif AVANT modification	Effectif APRÈS modification
FILIERE TECHNIQUE		
Agent de maîtrise principal	5	3
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	3	2
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Attaché principal hors classe	2	0

5) SUPPRESSION DES POSTES DES AGENTS DU CINÉMA PAUL GRIMAULT

Le Conseil municipal, à la majorité :

- 25 voix Pour : *Aubergenville Horizon*
- 7 voix Contre : *Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- 1 élu ne participe pas au vote : *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*

- Article unique : a décidé la suppression des trois postes affectés au fonctionnement du Cinéma Paul Grimault.

E - URBANISME - MARCHÉS PUBLICS – JURIDIQUE

Urbanisme

1) DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)

Le Conseil municipal, à l'unanimité (33 voix Pour) :

- Article unique : a pris acte, dans le cadre de l'élaboration du règlement local de publicité intercommunal (RLPi), des échanges sur les orientations générales de ce document qui se sont tenus en son sein.

F - AFFAIRES SCOLAIRES - PÉRISCOLAIRE ET PETITE ENFANCE

Périscolaire

1) AUTORISATION DU CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU) COMME MOYEN DE PAIEMENT DES SERVICES DES CENTRES DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité (33 voix Pour) :

- Article unique : a autorisé le Chèque Emploi Service Universel (CESU) comme moyen de paiement des services des centres de loisirs sans hébergement.

Affaires scolaires

2) RENOUELEMENT DE LA DEMANDE DE DÉROGATION POUR L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE À 4 JOURS PAR SEMAINE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 32 voix Pour : *Aubergenville Horizon – Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
 - 1 abstention : *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- Article unique : a renouvelé la demande de dérogation pour l'organisation du temps scolaire à 4 jours par semaine pour une durée de 3 ans à compter de septembre 2021.

G – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Questions du Groupe, *Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*

- Où en est la première modification du PLUI décidée par la CU GPS&O ?
- Qu'en est-il de la circulation et du stationnement des quartiers gare et Landuyt ?
- Où est l'espace vert qui figurait dans l'OAP du PLU d'Aubergenville ?
- Est-ce que les nouveaux logements vont intégrer la diminution de l'empreinte carbone dans leur conception ?
- Est-ce que ce quartier va être novateur ?

Différents arrêtés vont être signés par le Maire sur :

- La compétence Emploi et Jeunesse à M. Dimitri MENDY
- La nomination de M. Joël DANIEL, Conseiller délégué aux commissions de sécurité, à la propreté et aux espaces verts
- La reprise des travaux en dehors des espaces verts, de la propreté par M. le Maire
- La compétence police municipale à Mme Virginie MEUNIER.

Prochain Conseil municipal : 15 décembre 2021 à 20 h en salle du Conseil.

Fin à 22h44

La secrétaire de séance,



Sylvie PADIOU.